

FEUILLETON.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI (MATIN) 2 JUIN 1830.

INTERIEUR.
NOUVELLE-ORLÉANS, 2 JUIN.

L'Español, en réponse à notre article de Samedi, se plaint de ce que nous disions qu'il a refusé de discuter avec nous le droit de conquête, lorsque dans ses Nos. du 6 Mars et du 25 Décembre de l'année dernière il nous a répondu; et il ajoute que c'est nous qui avons laissé sans contestation 8 questions qu'il a jugé à propos de nous adresser, nous ignorons quand et à propos de quoi. — Nous avons plusieurs choses à dire; et d'abord nous avançons que c'est imprimer un nouveau mensonge, que de dire qu'on a consenti à discuter la question que nous avons proposée; nous avons dit que l'Español s'était borné à une réponse de quelques mots, dans laquelle il faisait entendre qu'il consentait à discuter avec nous, s'il n'était persuadé que nous n'avions d'autre intention que celle de lui dire des injures. C'est en effet la substance de son article, que nous nous rappelons bien, malgré qu'il prétende aujourd'hui le donner comme une réponse franche et sincère à notre question; quant à nous, nous ne devons répondre que par le silence du mépris à de telles paroles; car rien, jusqu'ici, ne l'avait autorisé à s'en servir. Après cela, nous le répétons, nous ne nous sommes plus jamais occupés de l'Español; il aurait bien pu nous faire toutes les questions du monde, que nous n'y aurions jamais répondu; si un ami le nous eut averti la semaine dernière, que de nouveau, il venait nous adresser mille questions, nous n'ignorons pas que ces 8 questions pouvaient être de commun avec la nôtre; ni comment il était possible d'entrer par des questions dans la discussion de celle que nous lui proposons; car il était sous entendu que nous prendrions pour bases de nos raisonnements les principes admis par les publicistes.

L'Español a le front de dire qu'il n'a rien écrit qui ait rapport aux lettres de Ferdinand à Boyer et de Boyer à Ferdinand. Le seul No. du 25 Mai, dans lequel il faut de répondre à l'Español libre, contient ONZE COLONNES presque continuellement sur le même sujet. Veut-il dire qu'il n'a rien écrit pour prouver que ces lettres sont apocryphes? A cet égard nous en sommes rapportés à la voix publique; qu'il l'accuse d'imposture.

L'Español, qui a l'air de faire de gentilles ironies sur ce que nous avançons avoir oublié de donner crédit au Figaro, combien de fois ne lui est-il pas arrivé de copier des nouvelles, soit des feuilles françaises soit des feuilles anglaises, sans faire connaître Nous demandons à l'Español, si le Figaro de nous citer un seul article de l'Español (c'est à dire de l'Español) dans lequel les espagnols soient attaqués individuellement et si nous cite des articles d'une main étrangère, insérés dans cette feuille. Quel le mauvais foi? L'Español ignore donc l'usage établi par les gazettes dans le pays où il publie une gazette; ne sait-il pas qu'ils ont pour habitude d'admettre tout article qui ne les offense pas personnellement ou qui n'attaque pas la morale publique; et qu'ainsi le veut la liberté dont toutes les opinions jouissent ici, cette liberté dont le seul non le fait écarter?

Le même journal nous renvoie avec un sang froid admirable, l'épithète d'agresseurs; il a le courage d'imprimer que c'est nous qui l'avons provoqué. Pour se convaincre qu'il y a encore fausseté dans cette assertion, le public n'a qu'à comparer les Nos. de son journal avec ceux du nôtre; nos liasses sont à la disposition de tout venant. Mais il prétend que ce sont nos doctrines qui l'ont provoqué; s'il en est ainsi, que fait l'Español sur ce continent? qu'il coure s'enlever au milieu des peuples qui habitent l'autre rive de l'Océan, qu'il aille couvrir la tête, et prononcer ses doctrines là où il trouvera quelqu'un pour l'écouter; mais ici, toutes les oreilles sont sourdes à ses vieux rabâchages. Il s'étonne que nous supposions qu'il est ennemi de nos institutions; plus fin s'y tromperait; son amour pour les républiques est tellement caché dans ses longues et infatigables diatribes en faveur de l'absolutisme et du gouvernement monacal de Ferdinand VII, qu'il ne nous est pas donné de l'apercevoir; et nous croyons qu'à cet égard, presque tout le monde ne voit que comme nous.

Et pour terminer en réfutant d'un seul mot les étranges principes sur lesquels il assied l'édifice si fragile de ses raisonnements; que lui importe le bonheur ou le malheur, la civilisation ou la barbarie des Mexicains, sur le sujet desquels il revient continuellement? A-t-il reçu la mission de les civiliser et de les rendre heureux, à la mode de ces oies qu'on empâte dans une cage, pour les croquer au besoin? Si vous voulez raisonner et non déraisonner, M. l'Éditeur, commencez par voir les droits des Mexicains; et ce que, en vertu de ces droits, ils veulent; au lieu de vous occuper sans cesse et toujours aussi inutilement de ce qui, selon votre manière de voir, leur conviendrait mieux.

Par l'arrivée de la goëlette Movir, capitaine Natchez, venant de Tampico, nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'à la date du 6 de mois dernier; nous en donnons ou des extraits.

Les journaux de New-York et de Philadelphie du 13 Mai, ceux de Boston du 12, de Baltimore du 11, et de Charleston du 20, nous ont parvenus par la courrière de la Nouvelle-Orléans, et nous en avons de l'Europe.

Dans sa séance du 3 Mai, le Sénat des États-Unis a adopté une résolution tendant à fixer au 31 du même mois la clôture de la session.

L'American, de Baltimore, annonce l'arrivée dans ce port, du navire Galen, venant de Montevideo, d'où il est parti le 24 Mars; Fé avait déclaré la guerre à Cordova, et que celle de Buenos Ayres se réunirait à la première.

Immédiatement avant le départ du Galen, le bruit courait que la province de Santa Fé avait déclaré la guerre à Cordova, et que celle de Buenos Ayres se réunirait à la première.

Le Packet de Buenos Ayres, de la dernière date, contient un résumé de la communication adressée le 28 Février, par le gouvernement de Cordova à celui de Buenos Ayres, annonçant la victoire remportée par l'armée général Paz sur celle du général Quiroga, affaire dont il a été déjà question dans l'American. Dans cette communication on jette tout le blâme sur l'obstination du général Quiroga et le parti opposé.

La communication du gouverneur de la province de Buenos Ayres, en réponse à la précédente, datée du 16 mars, fait connaître les efforts que le gouvernement a faits pour prévenir l'effusion du sang et pour empêcher la ruine et la désolation de la république, fruit des dissensions intestines qui ont fait de son territoire le théâtre d'une guerre continuelle. Qu'il avait fondé sur les efforts des commissaires médiateurs, beaucoup d'espérances qui ont été malheureusement déçues. Que le gouvernement de Buenos Ayres se repose avec confiance sur le patriotisme et la philanthropie du gouverneur de Cordova; et qu'en contemplant le sol sur lequel il est né, puisant du sang de ses frères et couvert des cadavres de ses compatriotes, qui ont été pour la plupart ses compagnons d'armes et de gloire dans la guerre de leur indépendance politique, il y trouvera une raison puissante pour, au prix de tous les sacrifices, faire en sorte que la victoire du 25 février, dans les champs de la Laguna-Larga, soit la dernière remportée par des Argentins sur des Argentins et la fin de leurs querelles domestiques.

Le Consul général français a adressé au gouverneur de Buenos Ayres une note dans laquelle il se plaint des menaces de violence qui ont été proférées, et des actes de même espèce qui ont eu lieu contre les résidents français. En conséquence, le gouvernement a émis un décret, qui ordonne à la police de prendre les mesures les plus strictes pour que de pareils procédés ne se renouvellent pas.

La corvette colombienne Ulica, à l'ancre à Montevideo a été formellement livrée au capitaine Brown, par ordre du gouvernement.

Le ministère de Montevideo a été nouvellement réorganisé, par suite de ce que le Dr. Obes a été nommé à une autre place, et que le général Lavalleja a résigné la commanderie de la ville de Montevideo. Voici le Dr. Joseph Ellaire, ministre du gouvernement et des affaires étrangères; le général Laguna, secrétaire de la guerre; et le Dr. Gabriel Antoine Pereyra, ministre des finances.

Le sloop de guerre des États-Unis Tander, capitaine Gallagher, était à Buenos Ayres le 10 mars.

NEW-YORK, 12 Mai.
INDIENS CROCIANS.—Un agent de ces Indiens est arrivé dans cette ville, ayant le pouvoir de traiter de la vente de leurs propriétés à l'est du Mississippi. Cette tribu se compose d'environ 21,000 Ames. Les terres qu'elle réclame forment à peu près le tiers du territoire compris dans les limites géographiques de l'état du Mississippi, et elle occupe un terrain situé dans l'Alabama, sur la rive ouest du Tombigbee, large de 20 milles, et de 70 milles de long. Ils demandent une compensation à-peu-près égale à un million de piastres, outre certains avantages et des privilèges. Nous croyons que leur demande est assez raisonnable, si toutefois l'on peut y accéder de manière à ce qu'ils en profitent, et en les mettant à l'abri des spéculations et des fournisseurs.

ANTILLES.
Extrait d'une lettre datée, Ponce (Porto-Rico) 20 avril.
"Nous avons eu une grande inondation, et la plus part des plantations, particulièrement les terres basses souffriront considérablement. On ne peut encore connaître l'étendue des dégâts, car les rivières sont à peine guéables." (Charleston Mercury)

FEUILLETON.

COMÉDIEN, ACTEUR, ARTISTE.
On se sert indifféremment dans le monde des mots *comédien* et *acteur*; aux yeux du vulgaire ces mots sont synonymes, mais la différence est grande entre eux dans l'art théâtral. L'acteur ne sait jouer que certains rôles; le comédien doit les jouer tous; c'est en ce sens-là qu'il y a parmi les savants, les beaux esprits, les habiles artistes, de très bons acteurs en chaque genre et point de comédiens; il faut leur choisir le rôle qui leur est propre, si on veut qu'ils réussissent.

Le comédien, suivant J. J. Rousseau, est celui qui oublie sa propre place à force de prendre celle d'autrui; il feint les passions qu'il n'a pas. Nous avons eu et nous avons aujourd'hui de grands acteurs, nous en aurons sans doute encore, mais nous n'avons point eu de grands comédiens, et c'est peut-être parce qu'on attache trop en France l'idée d'extraordinaire à la réunion de plusieurs talents dans le même homme; elle n'est si rare que parce qu'il y a un préjugé qui la fait regarder comme impossible.

Garrick, en Angleterre, était supérieur dans les rôles les plus opposés; il jouait

par exemple, *Orsmane* et *Crispin*, avec un égal succès. Lorsqu'un comédien a reçu de la nature le génie de son art, qu'il sent vivement qu'il a le talent de l'imitation, il peut sans doute exceller dans plusieurs genres.

Un proverbe dit: tous les comédiens ne sont pas au théâtre; il est juste, car souvent l'honneur du grand monde est plus comédien que celui qui ne l'est qu'à certaines heures du jour:

Dans ce cahos d'un monde séducteur, Tout est spectacle, et chacun est acteur.

A propos de ce proverbe, on sait que Dancourt, écrivain non moins original que fécond, était élève des Joueurs, qui eux-mêmes composaient et jouaient des comédies. Ce fut de leurs collègues que sortirent Corneille, Molière, Voltaire et Gresset. L'un d'eux, le père Delarue crut devoir reprocher à Dancourt de s'être fait comédien; "ma foi, mon père, répondit ce dernier, je ne vois pas que vous deviez tant blâmer l'état que j'ai pris; je suis comédien du Roi, vous, vous êtes comédien du pape; il n'y a pas tant de différence de votre état au mien."

L'artiste est un homme qui, pratiquant un art libéral, y dévoue noblement son existence entière, y rapporte toutes ses pensées et tous ses travaux, sacrifie à la gloire qu'il a toujours devant les yeux, son repos et sa fortune, et à l'indépendance, principe des grandes pensées et des productions sublimes, les biens de convenance, mais jamais les obligations de la société ni les devoirs de famille.

Le malheur des grands artistes, celui qui n'est connu que d'eux seuls et dont ils ne se peignent jamais qu'entre eux, c'est de n'être pas assez sentis. Il y a bien un effet total qui constate le succès et qui suffit à leur gloire en général; mais ces détails de la perfection, mais cette foule de traits précieux, ou par tout ce qu'ils ont coûté, ou même souvent parce qu'ils n'ont rien coûté du tout, voilà ce dont quelques connaisseurs jouissent seuls et dans le secret, ce que les applaudissements publics ne disent pas, ce que l'envie dissimule toujours, ce que l'ignorance ne peut jamais entendre, et ce qui, s'il était bien connu, serait la véritable récompense des vrais talents.

Il n'y a point d'artiste à qui la perfection doive paraître plus importante et intéressante qu'au comédien, parce qu'aucun ne jouit du suffrage du public d'une manière plus prompte, plus immédiate, et avec un éclat plus flatteur.

M. de Martignac, dans un de ses discours à la Chambre des Députés, le 8 Juin 1824, s'est occupé des artistes, car il a dit que Napoléon était un grand artiste en fait de pouvoir.

ARISTOPHE, Manuel Théâtral.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'état de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre de votans soutiendra Mr. ANTONIO DUCROS comme candidat pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet.

(Communiqué.)

Un grand nombre d'électeurs soutiendront, à la prochaine élection, le ticket suivant:

Représentant au Congrès,
E. D. WILK.
Gouverneur,
A. B. ROMAN.
Sénateur,
ANTONIO DUCROS.

Représentants à la Chambre de l'Etat.
J. WORKMAN, P. LANDREAUX,
L. WILKINSON, C. A. GAYARRE,
S. HENDERSON, J. S. GAENNE,
W. C. C. CLAIBORNE.

NAVIRE.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Kapitales.
Naïre Charles Garroll, Nébris, Liverpool, Taylor, Grisham and Sloane.
Brick Aleyone, Byron, Philadelphie.

Arque Philéus, Merrill, Havre. W G Hewes.
Goel Elizabeth, Devalingon, Vera Cruz, F Perret.
Goel Empres, Spicer, Apalachicola, P Phelps.
Arrivés.
Bateau de remorque Shark, Wood, de la Pasce S. O. ayant mis en mer le navire Crescent; les bricks Wm Osborn et Pulaski. Il a amené dans le port le navire Azelia et le brick paquebot Elias plus les goëlettes Monk, Josefa et Elizabeth. Laisse le passe le 29; rien en vue; au Port Jackson, les navires Wm Neilson et Lavinia, un brick et une goëlle, noms inconnus.

Le brick paquebot Ella, Cole de Philadelphie à T. Toby, avec un chargement. (Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise.)
Navire paquebot Azelia, Barstow, de New York, à H W Barstow, avec un chargement. (Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise.)
Goel. Monk, Natchez, Tampico, à J LeBlanc, avec des espèces et 2 passagers.
Goel. Elizabeth, Murry, Rio Grande, avec un chargement et des passagers.
Goel. Josefa, Espinola, Campêche.
Bateau à vapeur Hibernia, Shallers, Louisiane, avec un chargement assorti à divers consignataires—23 passagers.
Bateau à vapeur Shepherdess, des Attakapas, avec 3 balles coton à Peyroux, Rivard & Co. à Stewarts et Eastin—20 passagers.

MEMORANDUM.
Parti d'ici et arrivé à New York le 13 Mai, navire paquebot Illinois.
Brick David Miller, parti de ce port, est arrivé à Baltimore le 14 Mai.
Brick Eric, McManus, de do do le 14.
Brick Atlas, Burr, de à Charleston, le 20 do.
Navire Ohio, Garvin, de à New York le 13 do.
Brick Miller, parti de la Nouvelle-Orléans pour Boston est entré à Charleston en détresse.
Brick Evergreen, Miller, pour ce port, a été expédié à New York le 13 do.

Chaussures du Nord.

Les sous-signés ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très joli assortiment de Chaussures de Paris, qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.
J. C. ARRADA & Co.
31 Mai—3 f 10j

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par l'Ajaj de Bordeaux.
40 tierçons vinaigre blanc 1ère. qualité,
75 caisses fruits à l'eau de vie,
25 do. liqueurs superbes,
D'importations antérieures.
200 boques vin de Bordeaux,
14 pipes eau de vie de Cognac,
70 barils do. blanche, 5me. preuve,
600 caisses vin rouge et blanc,
25 balles de lignes assorties,
10 do. brain jaune pour mousticaire,
3 do. coutil fil et coton,
10 do. fil de reines,
15 malles eau de cologne,
4 balles écritures en lièges,
4 caisses sardines à l'huile, &c. &c.
2 Juin—07

DEMANDE D'UN ASSOCIÉ.
Le propriétaire de la petite voiture à vapeur qui a été quelque temps exposée en public dans cette ville, ayant pris la détermination d'aller à la Havane et ne connaissant ni l'espagnol ni le français, pense qu'il serait à son avantage de disposer d'une partie de sa propriété. Quiconque pourrait disposer de quelques centaines de piastres et désirerait voyager ne saurait trouver une occasion plus favorable; car il est presque assuré de recueillir une petite fortune en quelques mois.
Pour plus amples détails, s'adresser au lieu de l'exhibition, rue Girod, No. 5.
2 Juin—2

SOLICITUDE DE UN SOCIO.
El propietario del cochecito de vapor que se ha expuesto a la expectation publica por algun tiempo en esta ciudad habiendo determinado partir para la Habana y no sabiendo el español ni el francés juzga que le es útil ceder a otro una parte de su propiedad. Cualquiera que se halle en el caso de emplear algunos centenares de pesos y quiera viajar no podria hallar una ocasion mas favorable; porque es cuasi seguro que en algunos meses hara un pequeno caudal. Si se desea una instruccion mas amplia ocurrase al paraje de la exposicion, calle de Girod, No. 5.
2 de junio.

VIS.—La société verbale qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les sous-signés pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous la raison de J. Dufour & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau; les sous-signés sont chargés de la liquidation et déclarent que la susdite société de J. Dufour & Cie. ne doit rien.
Nlle. Orleans, le 31 Mai 1830.
JEAN DUFOUR,
J. P. DESBOIS.
1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

LES sous-signés ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet état, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous la raison de Jean Dufour & Desbois; ils espèrent que par le zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.
Nlle. Orleans, le 1er. Juin 1830.
JEAN DUFOUR,
J. P. DESBOIS.
1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

James Workman contre Sosano de la Sota. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'expose en vente publique, le mercredi 30 Juin, sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, un tiers de la maison et du terrain, Nos. 12 et 21 formant l'établissement d'une boulangerie située sur le Bassin Carondelet, les quels lots sont suivis à une reute due par le plaignant pour une somme de \$94 50 cts par quartier; saisie dans l'affaire ci dessus.
L. DAUNOY,
Mar-hal.
28 Mai.

Drogues et Medecines
EN Gros et en Détail.
Les sous-signés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES et de MEDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.
E. C. BOURCIEU & Cie,
Rue des Tchapitoulas, No. 75.
N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de medecine de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitations, les bateaux à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de réapprovisionner avec le plus grand soin et le plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai 1830.

ESCLAVE EN MARONNAGE.
EST partie maronne depuis environ deux mois, de chez la sous-signée, une négresse nommée Marie, âgée d'environ 50 ans, parlant anglais et français; il lui manque elle une dent, à des traits fins, et la peau d'un noir foncé; elle porte une cicatrice au cou, et est bien connue comme ayant vendu des fruits et du café sur la levée et dans le faubourg Ste. Marie près des Châlans; elle a appartenu ci-devant à Mr. Laymace. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui la ramènera à sa maîtresse, ou la conduira à la geôle.
29 mai—2f. Vve. BELINE.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Les créanciers de Benjamin Swayers contre ses créanciers.—Attendu que Benjamin Swayers, débiteur insolvable retenu en prison, a ce jour présenté à cette Cour sa pétition, demandant le bénéfice de l'acte fait pour venir au secours des débiteurs insolubles, retenus en prison; avis est par le présent donné aux créanciers du pétitionnaire, et ils sont par le présent cités pour venir à comparaitre pardevant ladite Cour, Lundi 21 Juin prochain, à l'effet de produire les raisons s'ils en ont, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée, et son classement ordonné.—Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de la Cité Cour, ce 29me. Mai 1830.
JNO. L. LEWIS,
Clk. H—3 f 10j

CONCERT D'ADIEUX.
Renvoyé à ce soir à cause du mauvais temps. Mr. et Mme PEARMAN ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à la demande flatteuse de plusieurs personnes respectables de cette ville, ils se sont décidés à prolonger leur séjour, et qu'ils auront l'honneur de donner
MERCREDI au soir, 2 Juin,
chez M. HERRIES, rue de Chartres,

UN CONCERT,
composé d'un choix de Musique vocale et instrumentale.

Première PARTIE.
Quatuor Instrumental, Weber
Duo, Mr. et Mme. Pearman, "Mille son pirle-gramme," de l'opéra de Paureliano in Palmira. Rossini.
Grande Scène du célèbre Opéra de Robin des Bois, Mr. Pearman
Récitatif, "Oh I can bear my fate no longer," Mr. Pearman
air, "Through the Forest," tel qu'il l'a chanté plus de 200 fois, au Théâtre Royal du Convent Garden. C. M. V. Weber
Quatuor Instrumental, 2 violons, alto et basse, Rossini.
Cavatina, Mme. Pearman, "Una Voce poco fa." Rossini.
Ballade, Mr. Pearman, "My Bonny Lass now turn to me." A. Lee.
Duo, [Figaro & Rosina] Mr. et Mme. Pearman, "Dunque io sono," de l'opéra de Il Barbiere di Siviglia. Rossini.

SECONDE PARTIE.
Quatuor Instrumental, Bishop
Cavatine, Mme. Pearman, "Tell me my heart." Bishop.
Récitatif, ed aria, Mr. Pearman, "Era tanti angoscia." Carafa.
Ballade-Duo, Mr. et Mme. Pearman, "We part to meet no more." Mélodie écossaise.
Quatuor Instrumental, Rossini.
A la demande du public. Madame Pearman chantera le célèbre AIR VENTRIEM, avec variations, "La Biondina in Gondolotta." N. C. Hochst.
Chanson, Mr. Pearman, "All the blue bonnets are over the border." Lee.
FINA. (demandé) Mr. et Mme. Pearman, "Amor possente Nomen," de l'opéra d'Armida. Rossini.
Le Concert comencera à 8 heures.
Billets: \$1 chaque. On peut s'en procurer à la librairie de Mlle. Carroll, au magasin de Musique de Mr. Kleim, et chez M. HERRIES.
2 Juin—1.

VIS.—Les sous-signés invitent les créanciers de J. CHAUVEAU et ceux de V. HILLIER à se présenter au magasin l'ancien de Mr. Mossy, lundi prochain et jours suivants, pour recevoir un dividende.
L. MILLAUDON,
T. MOSSY,
H. LANDREAUX,
E. CARRADY,
Syndics.

31 Mai—
Samedi 5 Juin
Le Tirage de la
10e. classe de la
Loterie
de 1830,
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE,
Des Natchitoches
AURA LIEU
à la Bourse Hewlett.
GROS LOT:
\$10,000.
Prix des billets: entiers quatre piastres, coupons en proportion.
J. B. FAGET, Direct.
La 11e. Classe de la Loterie des Natchitoches aura lieu Samedi 19 Juin.
31 mai

A VENDRE.
Un TERRAIN situé au faubourg La-cours, encoignure des rues Erato et Priante, sur lequel il y a une maison neuve en bois, de 34 pieds de long, sur 24 de large; composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie devant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un poulailleur, un hangar, un fourneau et planche, un puits dont l'eau est bonne à boire, et jardin sur la façade, mesurant 60 pieds carrés.
Si ladite propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 21 Juin prochain, elle le sera ledit jour à la Bourse Hewlett, par T. Mossy, encauteur. Le dit terrain a 60 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. — 21 mai—1m.

MARSHALL'S SALE.
Henry Hopman vs. John C. Michel.
BY virtue of a writ of fieri facias to me directed by the hon. B. Beauregard, associate judge of the city court, I shall expose for sale on Thursday the 19th of June next, at 4 o'clock, at the Principal, one box containing sundry articles of JEWELRY, seized in the above suit.
L. DAUNOY, marshal
may 31
Ramon Mon vs. T. B. Vascoucellos.
BY virtue of a writ of fieri facias to me directed by the hon. G. Prévai, associate judge of the city court, I shall expose for sale on Friday the 11th of June next, at 4 o'clock, at the premises, on New Levee, between Poydras and Girod streets, the contents of a Coffee-House, seized in the above suit.
L. DAUNOY, marshal
may 31

NOTICE.—The verbal society heretofore existing between Mr. Louis Chauveau and the subscribers, for brokerage and commission Business, in this city, under the firm of John Dufour and co. is dissolved since the 27th instant by the death of Louis Chauveau. The subscribers are charged with the liquidation and declare that the said partnership of John Dufour & Co. owes nothing.
New Orleans May 31
J. DUFOUR,
J. P. DESBOIS.
June 1st No. 134, Chartres street.

NOTICE.—The undersigned have the honor to inform the planters and merchants of this State, that from this day, they have formed a new partnership for brokerage, change, and commission business, under the firm of JEAN DUFOUR & DESBOIS; they hope that from the zeal and activity they shall display in performance of any orders given to them, they will deserve the confidence of those who honour them with their patronage.
New Orleans, June 1st. 1830.
JEAN DUFOUR,
J. P. DESBOIS,
June 1st No. 134, Chartres street.